

Rentrée scolaire : les réformes continuent

La rentrée scolaire s'est déroulée dans la sérénité. Nous nous en réjouissons. Cette sérénité retrouvée ne signifie en rien l'abandon des réformes.

Tout au contraire, Jack Lang a annoncé, avec beaucoup de précision, les réformes qui seraient mises en œuvre durant cette année scolaire et au cours des années suivantes.

Au lycée, les travaux personnalisés encadrés sont désormais généralisés en classe de première. L'aide individualisée est développée en classe de seconde. Il s'agit, par ces deux mesures, de favoriser la réussite de chacun par un enseignement personnalisé.

Au collège, les mesures de soutien aux jeunes en difficulté en sixième sont également développées. Il en va de même pour le tra-



vail en petit groupe ou pour les «études dirigées», tellement nécessaires si l'on veut éviter qu'un certain nombre d'élèves soient purement et simplement livrés à eux-mêmes, dès la fin des cours.

À l'école, ce que le ministre de

l'Éducation nationale a annoncé, et qu'il commence à mettre en œuvre, en matière d'enseignement des langues vivantes – avec, dès cette année, la généralisation de cet enseignement à tous les CM2 – constitue une vraie révolution. Au-delà de cette mesure spectaculaire, des orientations précises sont affichées : la priorité est donnée aux apprentissages fondamentaux, à l'écriture, à la lecture, à l'expression orale. L'accent est mis sur l'enseignement scientifique et sur les diverses formes de l'intelligence et de la sensibilité.

Enfin, en matière d'enseignement professionnel, les décisions de Jack

Lang et de Jean-Luc Mélenchon portent leurs fruits. Les enseignants voient enfin leurs conditions de travail alignées sur celles de leurs collègues de l'enseignement général. Pour les élèves, l'organisation de l'année scolaire est revue afin, notamment, de mieux intégrer les stages dans un projet pédagogique d'ensemble.

Des changements concrets

Ce qui frappe au total, ce n'est nullement l'arrêt des réformes. C'est, au contraire, la volonté de les mettre en œuvre de manière méthodique, compréhensible, intelligible.

Depuis quelques mois, les ministres en charge de l'Éducation nationale s'emploient à mettre effectivement en œuvre les changements concrets qui avaient, pour nombre d'entre eux, été annoncés et préparés par leurs prédécesseurs.

La réforme de l'école, pour que celle-ci permette la réussite du plus grand nombre, est clairement à l'ordre du jour. Il ne s'agit pas de «réformer pour réformer», mais de faire en sorte que l'école, le collège, le lycée permettent la réussite du plus grand nombre.

Mais c'en est trop pour certains de nos censeurs qui préfèrent les réformes qui ne s'appliquent pas aux changements qui se font. Ils ont tort. Car dans ce domaine plus que dans tout autre, seuls les actes comptent.

Jean-Pierre Sueur

Secrétaire national à l'Éducation